

29 sep 2011 -13:25

Appartient à [Conseil des ministres du 29 septembre 2011](#)

Animaux

Création d'un Centre de connaissance ayant pour mission de collecter les données relatives à l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux

Création d'un Centre de connaissance ayant pour mission de collecter les données relatives à l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de l'Agriculture, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant les conditions dans lesquelles certaines tâches relevant de la compétence de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) en matière des gestion et de diffusion de l'information peuvent être confiées à des personnes physiques ou morales de droit public ou de droit privé.

L'objectif de ce projet est de créer un Centre de connaissance *Antimicrobial Consumption and Resistance in Animals* (AMCRA) qui aura pour mission de collecter toutes les données relatives à l'utilisation d'antimicrobiens et à la résistance des bactéries à ceux-ci chez les animaux en Belgique et d'analyser ces données pour communiquer, sensibiliser et conseiller de manière neutre et objective. Tout ceci dans le but de garantir non seulement la santé publique et la santé et le bien-être animal mais également de parvenir à une politique antibiotique durable en Belgique.

Ce Centre de connaissance sera créé pour une durée initiale de 5 ans avec option de prolongation, sous la forme d'un asbl financée sur la base de demandes d'études par l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé (AFMPS) et l'AFSCA, ainsi que par les différentes parties intéressées (organisations agricoles, industrie pharmaceutique, fabricants d'aliments composés et vétérinaires).

Les parties prenantes financeront 30% du coût de fonctionnement de l'AMCRA. Les 70% restants proviendront du paiement de demandes d'études, à parts égales, par l'AFMPS et de l'AFSCA.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>